



Secrétaire Exécutif

République Démocratique du Congo
ASSOCIATION NATIONALE DES ETABLISSEMENTS
PUBLICS ET ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE

ANEP

Syndicat d'Employeurs
Association Sans But Lucratif à caractère économique et social

Kinshasa, le 12,8 OCT 2022

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat

(Avec l'expression de nos hommages les plus déférents)

Palais de la Nation

- Honorable Président du Sénat

Palais du Peuple

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(Avec expression de notre très haute considération)

- Son Excellence Madame le Ministre d'Etat, Ministre du Portefeuille

- Monsieur le Président de l'ANEP ;

- Messieurs les Vice-Présidents de l'ANEP ;

- Membres de l'ANEP

(Tous) à Kinshasa

A l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale

(Avec l'assurance de notre très haute considération)

Palais du Peuple

à Kinshasa/Lingwala

N/Réf. : ANEP/SEC.EX/SEK/ 01 / 352/2022

Concerne : Indignation de l'ANEP à la suite des
propos de l'Honorable NSINGI PULULU
en rapport avec la situation à la SCTP

Honorable Président,

Depuis le 27.10.2022 au soir, une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux, fait ressortir des propos orageux de l'Honorable NSINGI PULULU, à l'endroit du Directeur Général ai de la SCTP, au cours de la séance tenue par la Commission Aménagement du Territoire, Infrastructures et Nouvelles Technologies de l'information, à la suite de l'invitation adressée au Directeur Général ai, par la note référencée n° 2215/RDC/AN/CP/MNPC/CM/MNT/10/2022 du 14.10.2022.

Avenue Lokele N°36c à Kinshasa/Gombe B.P. 759 Kin/1

Tél : (+243) 815039757 - 815980377 - 810000207, E-mail : anep.rdc4@gmail.com

Site Internet.: www.anep-rdc.com

N° Comptes Bancaires : BCDC 0011 - 01101 - 00000129671 - 82 USD,

RAWBANK: 051000510101000937902-46 USD, RAWBANK: 051000510101000937901-49 CDF

RAWBANK 05100-05101-01000937903-43 EUR

Numéro d'impôt :N/F A0700004 N, M93611 N

Honorable Président, l'ANEP, Syndicat patronal des Etablissements publics et Entreprises du Portefeuille exprime son soutien inconditionnel à l'Assemblée Nationale dans son rôle légal de contrôle parlementaire dans les entreprises du Portefeuille et salue l'invitation lancée au DG ai de la SCTP à se présenter devant cette commission d'érudits du secteur. Cela est un canal par lequel ce dernier peut exposer les différents problèmes qui se posent à cette société qui, quoique commerciale, est propriété de l'Etat congolais.

Cependant, nous estimons malencontreux la diffusion des séquences sélectionnées, à dessein, sans attendre les conclusions des travaux de la Commission parlementaire, aux fins de ternir l'image globale des mandataires publics vis-à-vis de leurs différents partenaires et de l'opinion publique. Cela peut être cause de réactivation des remous sociaux au sein de cette entreprise qui se redresse à peine sans compter la méfiance des partenaires, la SCTP, rappelons-le, étant une société commerciale.

Honorable Président, les propos de l'honorable NSINGI PULULU ainsi que la manière de les exprimer, sont de nature à désacraliser le caractère solennel des prestations des commissions parlementaires. Leur diffusion, par des voies non autorisées, viole de façon odieuse les prescrits de l'article 85 alinéa 6 du Règlement Intérieur de l'Assemblée Nationale qui dispose que les réunions des commissions et sous-commissions doivent se tenir à huis clos.

Au regard de ce qui précède et considérant le statut de mandataire public de Monsieur Martin LUKUSA et d'invité de l'Honorable Président de l'Assemblée nationale, au nom de l'ANEP, nous exprimons notre profonde indignation face à l'opprobre jetée sur sa personne et sur l'ensemble du personnel de la SCTP qu'il représente.

Honorable Président, il se recommande dès lors que pareille situation soit recadrée par votre autorité pour la crédibilité de nos entreprises et de l'Etat-Propriétaire et puisse-t-elle constituer une matière à réflexion sur la problématique du comportement des députés - mandataires qui sont appelés à observer le code de bonne conduite des mandataires publics.

Nous vous renouvelons l'assurance de notre haute considération et vous prions d'agréer, **Honorable Président**, nos salutations patriotiques.

L'Administrateur Secrétaire Exécutif

Patrick NGULU MBIOWAHUL

